



« On continue aujourd'hui de payer cette idée de 1789 que les droits sont ceux de l'homme »



« La Femme du sans-culotte »,

illustration anonyme, vers 1793. Coll. JeanVigne/Kharbine-Tapabor
Historienne, professeure de littérature française de la Renaissance à l'université de Saint-Etienne, Eliane Viennot est spécialiste de l'histoire politique des femmes en France. Après *La France, les femmes et le pouvoir. L'invention de la loi salique. V e -XVI e siècle* (Perrin, 2006) et *La France, les femmes et le pouvoir.*



[Visualiser l'article](#)

Les résistances de la société. XVII e -XVIII e siècle (Perrin, 2008), elle publie *Et la modernité fut masculine. 1789-1804* (Perrin, 416 p., 24 €), où elle traite de la période révolutionnaire.

En lisant votre livre, on est frappé par l'ampleur de l'implication des femmes dans la Révolution française...

Les femmes sont très présentes dans les mobilisations qui vont conduire à la convocation des Etats généraux, en janvier 1789. Leurs traces ne sont pas nombreuses dans les cahiers de doléances conservés, mais, dès l'automne 1789, elles prennent la parole, elles proposent, elles écrivent des pétitions... Comme tout le monde, elles sont gagnées par les idées de la Révolution. Elles assistent aux débats, elles participent aux discussions, aux clubs, elles expliquent qu'il faut leur accorder des droits et, assez rapidement, elles parviennent à en convaincre les révolutionnaires, surtout en province. On les voit prendre des initiatives, par exemple les « dons patriotiques » que lance, en septembre 1789, un groupe de femmes artistes de Paris : elles offrent solennellement leurs bijoux pour renflouer les caisses de l'Etat. Elles sont à l'initiative de la grande marche sur Versailles des 5 et 6 octobre 1789, car leurs revendications ne sont pas entendues. Avec la garde nationale, elles obligent le roi à s'installer à Paris, aux Tuileries, ce qui va déplacer le centre de gravité politique de la France, puisque l'Assemblée le suit.

Tout au long de la révolution, elles sont présentes dans les combats de rue, lors des luttes pour le contrôle des municipalités, tant du côté révolutionnaire que contre-révolutionnaire. Dès 1791, elles sont nombreuses à se mobiliser contre la « déchristianisation ». Mais elles sont aussi de plus en plus actives dans le mouvement populaire. Et souvent, elles en viennent aux mains, quand elles n'interviennent pas armées de piques, de fourches...

De nombreuses femmes de 1789 sont donc armées ?

Oui, et les journaux retranscrivent cette mobilisation avec beaucoup d'enthousiasme dans les premiers temps. Il faut voir les gravures de ces femmes armées, déterminées, comme celle qui fait la couverture de mon livre. Cela nous paraît incroyable, car mise à part Jeanne d'Arc, il n'y a pas beaucoup de femmes en armes dans l'historiographie française. Il faut pourtant rappeler que, sous l'Ancien Régime, bien des femmes étaient armées, ne serait-ce que pour se protéger, défendre leurs maisons. Depuis le haut Moyen Age, les chroniques rapportent leur participation à la défense des villes assiégées ou les hauts faits de certaines. Et il y avait des combattantes dans les armées, comme les sœurs Fernig, dont on continue à chanter les exploits jusqu'en 1794. On en voit aussi se regrouper dans les régions, quand la patrie est déclarée en danger. Elles forment des « bataillons d'amazones », et les hommes les entraînent volontiers. Pauline Léon, l'une des animatrices de la Société des républicaines révolutionnaires, présente une pétition de 319 Parisiennes qui demandent à pouvoir s'entraîner pour la défense de la patrie. Et longtemps les hommes se félicitent de leur mobilisation.

Vous décrivez une véritable éclosion de textes théoriques, d'analyses historiques, de pamphlets traitant du statut et de la liberté des femmes. Quelles sont leurs préoccupations d'alors ?

A côté des cahiers de doléances, des pétitions et des adresses, qui sont souvent brefs, on trouve de nombreux textes – anonymes ou signés d'initiales – plus développés qui viennent de femmes lettrées, pourvues de connaissances en droit, en histoire, en rhétorique. Elles s'insurgent contre les révolutionnaires qui veulent les éloigner du processus électoral ou législatif. Ces femmes ont laissé des textes éclairants sur l'histoire de leur sexe, sur la misogynie ambiante. Leurs écrits tranchent avec les idées reçues sur les femmes de la Révolution, qui n'auraient rien fait d'autre que de réclamer du pain et de se complaire au spectacle des exécutions en tricotant.



[Visualiser l'article](#)

« Entre 1789 et 1793, les choses sont devenues parfaitement claires : les hommes n'entendaient rien céder de leur pouvoir aux femmes »

Plusieurs sont de véritables théoriciennes. On connaît aujourd'hui Olympe de Gouges, auteure de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, qui pensait que « *cette révolution ne s'opérera que quand toutes les femmes seront pénétrées de leur déplorable sort et des droits qu'elles ont perdus dans la société* ». Mais bien d'autres produisent des textes importants. Marie-Madeleine Jodin, une ancienne correspondante de Diderot, propose des *Vues législatives pour les femmes*, qu'elle accompagne de tout un pan de réformes civiles et pénales. En décembre 1790, la Néerlandaise Etta Palm, fondatrice du premier cercle parisien féminin, la Société patriotique et de bienfaisance des amies de la vérité, publie *Discours sur l'injustice des lois en faveur des hommes, aux dépens des femmes*. En même temps, de nombreux articles, pétitions, propositions de loi circulent, rédigés par des groupes de femmes et des anonymes. J'ai voulu montrer l'étendue des compétences de ces femmes et l'archéologie du savoir féministe dont elles se nourrissent. Elles font référence aux grandes figures de l'histoire, les Amazones, les Romaines, les Gauloises, les Germaines, qui ont contribué avec héroïsme à la défense de leurs villes et de leurs pays. Elles héritent de tous les discours qui mettent en cause la domination masculine élaborés depuis le XV^e siècle par les féministes.

Il faut dire que les femmes révolutionnaires ont de quoi s'inquiéter. Très rapidement, la Constituante leur dénie tout droit politique...

Dès la fin de l'année 1789, des femmes dénoncent leur exclusion des nouveaux droits votés par l'Assemblée. On dit souvent que les révolutionnaires ont oublié les femmes et que c'est Napoléon qui a verrouillé le champ des possibles, mais c'est faux ! Si les rédacteurs de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* sont restés dans le flou quelques mois, très vite, les dirigeants ont compris qu'ils allaient perdre leurs prérogatives d'hommes. Ils ont donc introduit la distinction entre citoyens « actifs » (les hommes jouissant de droits politiques) et citoyens « passifs » (la majorité des hommes et toutes les femmes). Puis, le peuple et les femmes entrant de plus en plus en scène, ils ont pris peur : ces catégories ont été abandonnées pour les seuls hommes. La Constitution de l'an I, en 1793, fait de tous des citoyens et des soldats, tandis que les femmes ne deviennent jamais citoyennes et sont démobilisées des armées par décret. En quatre ans, les choses sont devenues parfaitement claires : les hommes n'entendaient rien céder de leur pouvoir aux femmes...

Cette mise à l'écart se fait au nom d'un discours sur les différences « de nature » entre les hommes et les femmes qui s'appuie sur les philosophes des Lumières. Tous les révolutionnaires sont-ils d'accord ?

Non, pas tous les révolutionnaires. Mais ceux qui décident et refusent de partager le pouvoir s'appuient sur les théories différentialistes élaborées au XVIII^e siècle – et qui ont bien souvent encore cours aujourd'hui. Les philosophes des Lumières avaient laissé tomber la vieille explication chrétienne de la « faute » originelle d'Eve et la non moins vieille idée de l'infériorité naturelle des femmes, chère à Aristote. Ils avaient défendu l'idée que la nature impose à chacun des sexes des destins aussi nobles que différents : aux femmes la vie domestique, aux hommes la vie publique. C'est ce nouveau paradigme, théorisé au plus haut point par Rousseau, qu'on voit repris par tous les décideurs et chanté dans la presse parisienne. Que les femmes se contentent d'exercer « l'empire de l'amour » et de gouverner leurs enfants, qu'elles laissent les hommes « faire la révolution »...

Quelques rares députés expriment un autre avis. Condorcet défend en juillet 1790 le droit de vote pour tous dans son traité *Sur l'admission des femmes au droit de cité*. Pierre Guyomar, maire de Guingamp, tient en 1793 un long discours à la Convention, où il s'indigne qu'on écarte les femmes de la vie politique. D'autres, comme le mathématicien Gilbert Romme, le journaliste parisien Charles de Villette ou l'avocat et député breton Joseph Lequinio se prononcent pour l'égalité politique.



[Visualiser l'article](#)

Pendant et après la Terreur, les clubs féminins sont fermés et les femmes sommées de rentrer chez elles. Pourquoi ?

Parce que les femmes refusent de plier, malgré les lois qui leur refusent le droit de participer à la vie publique. Dès l'automne 1793, la Terreur s'installe, la reine est guillotinée, puis Olympe de Gouges, Manon Roland et bien d'autres, tandis que les clubs de femmes sont fermés par décret. D'autres révolutionnaires sont arrêtées, traitées dans les journaux de « *chevaliers errants* » ou de « *grenadiers femelles* ». Après l'insurrection ratée de Thermidor (juillet 1794) et l'exécution de Robespierre, il y a encore des femmes du peuple qui défendent l'esprit de la Révolution. En mai 1795, la Convention va jusqu'à leur interdire de former des attroupements de plus de cinq personnes. Elles sont chassées des tribunes à coups de fouet, pourchassées dans les rues. Une forme de contre-révolution se développe, une milice de « muscadins » pressés de revenir à l'Ancien Régime s'attaque aux « jacobines », qu'ils rossent pour qu'elles rentrent à la maison.

Sommes-nous encore tributaires de cette mise à l'écart des femmes ?

Certainement... La France est l'un des derniers pays à parler des « droits de l'homme » et non pas des « droits humains ». Or, ses élites refusent toujours de regarder en face le sens de cette formule et les discriminations qu'elle a rendues possibles. N'oublions pas qu'en 1993, quand les mouvements féministes ont lancé la mobilisation sur la parité, la France était, avec la Grèce, au dernier rang en Europe, avec moins de 5 % de femmes dans son parlement. Elle est aujourd'hui en 60^e position au niveau mondial. On continue aujourd'hui de payer cette idée de 1789 que les droits sont ceux de l'homme. Et pour beaucoup de gens, cela signifie : s'il a tous les droits pour le politique, il les a pour le reste.



[Visualiser l'article](#)



« La Femme du sans-culotte »,

illustration anonyme, vers 1793. Coll. JeanVigne/Kharbine-Tapabor
Historienne, professeure de littérature française de la Renaissance à l'université de Saint-Etienne, Eliane Viennot est spécialiste de l'histoire politique des femmes en France. Après *La France, les femmes et le pouvoir. L'invention de la loi salique. V e -XVI e siècle* (Perrin, 2006) et *La France, les femmes et le pouvoir. Les résistances de la société. XVII e -XVIII e siècle* (Perrin, 2008), elle publie *Et la modernité fut masculine. 1789-1804* (Perrin, 416 p., 24 €), où elle traite de la période révolutionnaire.

En lisant votre livre, on est frappé par l'ampleur de l'implication des femmes dans la Révolution française...



Les femmes sont très présentes dans les mobilisations qui vont conduire à la convocation des Etats généraux, en janvier 1789. Leurs traces ne sont pas nombreuses dans les cahiers de doléances conservés, mais, dès l'automne 1789, elles prennent la parole, elles proposent, elles écrivent des pétitions... Comme tout le monde, elles sont gagnées par les idées de la Révolution. Elles assistent aux débats, elles participent aux discussions, aux clubs, elles expliquent qu'il faut leur accorder des droits et, assez rapidement, elles parviennent à convaincre les révolutionnaires, surtout en province. On les voit prendre des initiatives, par exemple les « dons patriotiques » que lance, en septembre 1789, un groupe de femmes artistes de Paris : elles offrent solennellement leurs bijoux pour renflouer les caisses de l'Etat. Elles sont à l'initiative de la grande marche sur Versailles des 5 et 6 octobre 1789, car leurs revendications ne sont pas entendues. Avec la garde nationale, elles obligent le roi à s'installer à Paris, aux Tuileries, ce qui va déplacer le centre de gravité politique de la France, puisque l'Assemblée le suit.

Tout au long de la révolution, elles sont présentes dans les combats de rue, lors des luttes pour le contrôle des municipalités, tant du côté révolutionnaire que contre-révolutionnaire. Dès 1791, elles sont nombreuses à se mobiliser contre la « déchristianisation ». Mais elles sont aussi de plus en plus actives dans le mouvement populaire. Et souvent, elles en viennent aux mains, quand elles n'interviennent pas armées de piques, de fourches...

De nombreuses femmes de 1789 sont donc armées ?

Oui, et les journaux retranscrivent cette mobilisation avec beaucoup d'enthousiasme dans les premiers temps. Il faut voir les gravures de ces femmes armées, déterminées, comme celle qui fait la couverture de mon livre. Cela nous paraît incroyable, car mise à part Jeanne d'Arc, il n'y a pas beaucoup de femmes en armes dans l'historiographie française. Il faut pourtant rappeler que, sous l'Ancien Régime, bien des femmes étaient armées, ne serait-ce que pour se protéger, défendre leurs maisons. Depuis le haut Moyen Age, les chroniques rapportent leur participation à la défense des villes assiégées ou les hauts faits de certaines. Et il y avait des combattantes dans les armées, comme les sœurs Fernig, dont on continue à chanter les exploits jusqu'en 1794. On en voit aussi se regrouper dans les régions, quand la patrie est déclarée en danger. Elles forment des « bataillons d'amazones », et les hommes les entraînent volontiers. Pauline Léon, l'une des animatrices de la Société des républicaines révolutionnaires, présente une pétition de 319 Parisiennes qui demandent à pouvoir s'entraîner pour la défense de la patrie. Et longtemps les hommes se félicitent de leur mobilisation.

Vous décrivez une véritable éclosion de textes théoriques, d'analyses historiques, de pamphlets traitant du statut et de la liberté des femmes. Quelles sont leurs préoccupations d'alors ?

A côté des cahiers de doléances, des pétitions et des adresses, qui sont souvent brefs, on trouve de nombreux textes – anonymes ou signés d'initiales – plus développés qui viennent de femmes lettrées, pourvues de connaissances en droit, en histoire, en rhétorique. Elles s'insurgent contre les révolutionnaires qui veulent les éloigner du processus électoral ou législatif. Ces femmes ont laissé des textes éclairants sur l'histoire de leur sexe, sur la misogynie ambiante. Leurs écrits tranchent avec les idées reçues sur les femmes de la Révolution, qui n'auraient rien fait d'autre que de réclamer du pain et de se complaire au spectacle des exécutions en tricotant.

« Entre 1789 et 1793, les choses sont devenues parfaitement claires : les hommes n'entendaient rien céder de leur pouvoir aux femmes »

Plusieurs sont de véritables théoriciennes. On connaît aujourd'hui Olympe de Gouges, auteure de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, qui pensait que « cette révolution ne s'opérera que

[Visualiser l'article](#)

quand toutes les femmes seront pénétrées de leur déplorable sort et des droits qu'elles ont perdus dans la société » . Mais bien d'autres produisent des textes importants. Marie-Madeleine Jodin, une ancienne correspondante de Diderot, propose des *Vues législatives pour les femmes* , qu'elle accompagne de tout un pan de réformes civiles et pénales. En décembre 1790, la Néerlandaise Etta Palm, fondatrice du premier cercle parisien féminin, la Société patriotique et de bienfaisance des amies de la vérité, publie *Discours sur l'injustice des lois en faveur des hommes, aux dépens des femmes*. En même temps, de nombreux articles, pétitions, propositions de loi circulent, rédigés par des groupes de femmes et des anonymes. J'ai voulu montrer l'étendue des compétences de ces femmes et l'archéologie du savoir féministe dont elles se nourrissent. Elles font référence aux grandes figures de l'histoire, les Amazones, les Romaines, les Gauloises, les Germaines, qui ont contribué avec héroïsme à la défense de leurs villes et de leurs pays. Elles héritent de tous les discours qui mettent en cause la domination masculine élaborés depuis le XV e siècle par les féministes.

Il faut dire que les femmes révolutionnaires ont de quoi s'inquiéter. Très rapidement, la Constituante leur dénie tout droit politique...

Dès la fin de l'année 1789, des femmes dénoncent leur exclusion des nouveaux droits votés par l'Assemblée. On dit souvent que les révolutionnaires ont oublié les femmes et que c'est Napoléon qui a verrouillé le champ des possibles, mais c'est faux ! Si les rédacteurs de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* sont restés dans le flou quelques mois, très vite, les dirigeants ont compris qu'ils allaient perdre leurs prérogatives d'hommes. Ils ont donc introduit la distinction entre citoyens « actifs » (les hommes jouissant de droits politiques) et citoyens « passifs » (la majorité des hommes et toutes les femmes). Puis, le peuple et les femmes entrant de plus en plus en scène, ils ont pris peur : ces catégories ont été abandonnées pour les seuls hommes. La Constitution de l'an I, en 1793, fait de tous des citoyens et des soldats, tandis que les femmes ne deviennent jamais citoyennes et sont démobilisées des armées par décret. En quatre ans, les choses sont devenues parfaitement claires : les hommes n'entendaient rien céder de leur pouvoir aux femmes...

Cette mise à l'écart se fait au nom d'un discours sur les différences « de nature » entre les hommes et les femmes qui s'appuie sur les philosophes des Lumières. Tous les révolutionnaires sont-ils d'accord ?

Non, pas tous les révolutionnaires. Mais ceux qui décident et refusent de partager le pouvoir s'appuient sur les théories différentialistes élaborées au XVIII e siècle – et qui ont bien souvent encore cours aujourd'hui. Les philosophes des Lumières avaient laissé tomber la vieille explication chrétienne de la « faute » originelle d'Eve et la non moins vieille idée de l'infériorité naturelle des femmes, chère à Aristote. Ils avaient défendu l'idée que la nature impose à chacun des sexes des destins aussi nobles que différents : aux femmes la vie domestique, aux hommes la vie publique. C'est ce nouveau paradigme, théorisé au plus haut point par Rousseau, qu'on voit repris par tous les décideurs et chanté dans la presse parisienne. Que les femmes se contentent d'exercer « l'empire de l'amour » et de gouverner leurs enfants, qu'elles laissent les hommes « faire la révolution »...

Quelques rares députés expriment un autre avis. Condorcet défend en juillet 1790 le droit de vote pour tous dans son traité *Sur l'admission des femmes au droit de cité* . Pierre Guyomar, maire de Guingamp, tient en 1793 un long discours à la Convention, où il s'indigne qu'on écarte les femmes de la vie politique. D'autres, comme le mathématicien Gilbert Romme, le journaliste parisien Charles de Villette ou l'avocat et député breton Joseph Lequinio se prononcent pour l'égalité politique.

Pendant et après la Terreur, les clubs féminins sont fermés et les femmes sommées de rentrer chez elles. Pourquoi ?



[Visualiser l'article](#)

Parce que les femmes refusent de plier, malgré les lois qui leur refusent le droit de participer à la vie publique. Dès l'automne 1793, la Terreur s'installe, la reine est guillotinée, puis Olympe de Gouges, Manon Roland et bien d'autres, tandis que les clubs de femmes sont fermés par décret. D'autres révolutionnaires sont arrêtées, traitées dans les journaux de « *chevaliers errants* » ou de « *grenadiers femelles* ». Après l'insurrection ratée de Thermidor (juillet 1794) et l'exécution de Robespierre, il y a encore des femmes du peuple qui défendent l'esprit de la Révolution. En mai 1795, la Convention va jusqu'à leur interdire de former des attroupements de plus de cinq personnes. Elles sont chassées des tribunes à coups de fouet, pourchassées dans les rues. Une forme de contre-révolution se développe, une milice de « muscadins » pressés de revenir à l'Ancien Régime s'attaque aux « jacobines », qu'ils rossent pour qu'elles rentrent à la maison.

Sommes-nous encore tributaires de cette mise à l'écart des femmes ?

Certainement... La France est l'un des derniers pays à parler des « droits de l'homme » et non pas des « droits humains ». Or, ses élites refusent toujours de regarder en face le sens de cette formule et les discriminations qu'elle a rendues possibles. N'oublions pas qu'en 1993, quand les mouvements féministes ont lancé la mobilisation sur la parité, la France était, avec la Grèce, au dernier rang en Europe, avec moins de 5 % de femmes dans son parlement. Elle est aujourd'hui en 60^e position au niveau mondial. On continue aujourd'hui de payer cette idée de 1789 que les droits sont ceux de l'homme. Et pour beaucoup de gens, cela signifie : s'il a tous les droits pour le politique, il les a pour le reste.